

#### ARTICLE 4 – Bâtiments d'activités équines

Les bâtiments dédiés aux activités équines sont définis en 4 catégories :

Catégories	Caractéristiques
1	Aires d'évolution extérieure (carrière, piste et paddock)
2	Aires d'évolution intérieure (manège couvert)
3	Logement des Animaux (boîtes individuels ou collectifs, aires de soins)
4	Bâtiments relatifs à l'accueil du public et à l'administration.

Les bâtiments servant au stockage des fourrages sont à référencer parmi les 5 catégories de bâtiments hors activités équines.

#### ARTICLE 5 – Maisons d'habitation - Catégories

Les catégories de maisons d'habitation tiennent compte des quatre critères suivants : état d'entretien et de conservation du logement, importance du logement, confort du logement et situation du logement par rapport à l'exploitation agricole.

Chaque critère comporte différentes caractéristiques.

Quatre catégories de maisons sont identifiées :

##### **Catégorie 1 :**

Critères	Caractéristiques
État d'entretien et de conservation du logement	Maison neuve ou restaurée, sans vétusté et présentant un bon aspect extérieur.
Importance du logement	Habitation avec au moins 4 pièces principales.
Confort du logement	Les pièces sont bien éclairées, bien isolées (de même les combles), saines et ventilées et mesurent au minimum 9 m <sup>2</sup> . L'habitation comporte des annexes diverses (dont un garage), dispose d'une installation de chauffage de moins de 10 ans et comporte également une salle de bain avec baignoire ou douche ainsi qu'un WC intérieur indépendant.
Situation du logement	Habitation séparée des bâtiments d'exploitation, pourvue d'un accès indépendant.

##### **Catégorie 2 :**

Critères	Caractéristiques
État d'entretien et de conservation du logement	Maison avec de bonnes conditions d'habitabilité (éléments d'équipement et de confort).
Importance du logement	Habitation avec au moins 3 pièces principales.
Confort du logement	Les pièces sont correctement éclairées, isolées et mesurent au minimum 9 m <sup>2</sup> . L'habitation comporte des annexes diverses, est munie d'une installation de chauffage fonctionnelle et comporte également une salle de bain avec baignoire ou douche ainsi qu'un WC intérieur indépendant.
Situation du logement	Habitation contiguë des bâtiments d'exploitation